



Ensemble pour des villages vivants

Condroz
Condroz

Havelange, le 29 juillet 2013

Assesse – Opération de développement rural

Compte-rendu de la 1^{ère} réunion du groupe de travail « Energie » 17 juin 2013 – Florée

Participants

ANDRÉ Philippe, CHILIADE Luc, DELFOSSE Julien, DETRAUX Didier, FRANQUINET Bernadette, FRIPIAT Joseph, LAGASSE Charles, LANTONNOIS André, MARCOLINI Nadia, MOSSIAT Frieda et VANDEZANDE Luc

Pour le Collège Communal : TASIAUX Pierre, MARCHAL Christiane, MOSSERAY Jean-Luc et WANT Didier

Pour le CPAS : ULENS Ingrid (Service de guidance sociale énergétique)

Pour l'Administration communale : GILAIN Natacha (Eco-passeur) et GILSON Sylvie (agent-relais ODR)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : LIGOT Geoffrey et PIRARD Hervé

Excusés

ANDRÉ-DUMONT Florence, BOUSMAN Eric, BROHET Michel, DE BRUYN Alain, DELBAEN Cécile, GEVAERT Christophe, LISSOIR Annick, MARCHAL Stéphan, MICHIELS-VOISIN Elisabeth, STASSART Jean-Marc et STERPIN Daniel

0. Ordre du jour

1. Rappel : l'ODR d'Assesse
2. Contexte énergétique global
3. Energie : le « champ des possibles »
4. Un pré-diagnostic énergétique local
5. Travail en sous-groupes sur les idées de projets
6. Les priorités
7. Les suites

1. Rappel : l'ODR d'Assesse

Cette réunion est organisée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) d'Assesse. A ce stade de l'opération, les mandataires et les habitants réfléchissent à 4 grands enjeux/défis à relever dans les années à venir. Ceux-ci ont été identifiés fin 2011, notamment via la consultation des habitants.

C'est autour d'un de ces 4 défis (« **D'ici 2025, préservons à Assesse un cadre de vie rural dans le respect du développement durable** ») qu'un groupe de travail (GT) « Cadre de vie » s'est réuni au printemps 2012 avec comme mission de, sur base de la situation actuelle de la commune, définir des propositions d'OBJECTIFS (le « Où va-t-on? »). A ce jour, la Commune dispose donc d'une première formulation d'objectifs à atteindre (qui pourrait encore évoluer). Le défi « Cadre de vie » se décline ainsi en 4 objectifs :

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Hiétine, 2 – 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70

Fax: (0)83 63 41 59

condroz@frw.be - www.frw.be

- Protéger et mettre en valeur les patrimoines bâtis, naturel et culturel.
- Gérer durablement l'urbanisation et l'occupation parcimonieuse du territoire.
- Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous.
- Diversifier l'offre en logement (acquisitif et locatif/privé et public).

Lors de cette réunion, plusieurs idées de projets ont également déjà été émises ; et il a été constaté que nombre d'entre elles avaient un lien direct ou indirect avec la thématique de l'énergie. C'est pourquoi il a été décidé en concertation avec le Collège communal de mettre en place un **GT « Energie »** chargé de poursuivre la réflexion et d'identifier les **PROJETS** à programmer sur 10 ans (le « Comment ? ») en matière énergétique. Ce GT va donc devoir définir les actions à mener (en tenant éventuellement compte des propositions émises par le GT « Cadre de vie »), en se focalisant sur les projets les plus pertinents pour atteindre les objectifs fixés, sur ceux qui auront un véritable effet de levier pour le développement communal.

2. Contexte énergétique global

→ cf. diaporama en annexe 1

3. Energie : le « champ des possibles »

→ cf. diaporama en annexe 1

4. Un pré-diagnostic énergétique local

4.1. Deux services (para-)communaux

→ Service de guidance énergie du CPAS

- **Contact**

Ingrid ULENS

Tél: 083 61 54 82 - GSM: 0478 63 34 27

E-mail : ingrid.ulens@cpas-assesse.be

Internet : <http://www.assesse.be/commune/autres-services/centre-public-daction-sociale/service-social/guidance-sociale-energetique>

- **Principaux services**

- *Suivi individuel des consommations énergétiques* : les bénéficiaires de ce service sont généralement locataires de logements très peu performants au niveau énergétique et aux loyers élevés → les marges de manœuvres sont très étroites : gestion du budget, changement de fournisseur, apprentissage de petits gestes pour une utilisation rationnelle de l'énergie, etc.
- *Modules de formation à l'utilisation rationnelle de l'énergie* (ciblés en fonction du public visé)
- *Réunions d'information sur des thèmes variés* (ouvertes à tous)

NB : Les services du CPAS sont ouverts à tous (pas seulement au public précarisé)!

→ Eco-passeur des communes d'Assesse et Profondeville


- **Contact**

Natacha GILAIN

Tél: 083 63 68 57

E-mail : natacha.gilain@assesse.be

Internet : <http://www.assesse.be/commune/services-communaux/environnement-energie/ecopasseur>

- **Principaux services** (les jeudis et vendredis à Assesse, et les autres jours à Profondeville)
 - *Guichet d'information communal* pour les citoyens (en matière d'énergie et de logement)
 - *Contrôle de la conformité des demandes de permis d'urbanisme* par rapport à la réglementation wallonne sur la Performance Energétique des Bâtiments (PEB)
 - *Sensibilisation à l'éco-consommation* à travers :
 - le personnage d' « Astuce » -----> 
 - diverses actions (exemple : action « Gros pull » → diminution du chauffage d'un degré pendant une journée).
 - *Réalisation d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux*
 - *Elaboration de dossiers* dans le cadre de l'appel à projets UREBA exceptionnel (bibliothèque, école d'Assesse et école de Courrière → priorité au changement des châssis)

4.2. Des atouts et des faiblesses

Economie d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Rénovation et isolation des écoles (Florée...) ☺ Nouveaux bâtiments « modèles » de l'administration communale ☺ Rajeunissement du parc de logement important : 96,5 % de double vitrage ☺ Information à l'URE pour la population sur le site web communal ☺ Suivi des consommations dans 5 bâtiments communaux (réseau EPS du BEP) ☺ Présence d'un éco-passeur et guidance énergie au CPAS (cafés de l'énergie...) ☺ Bonne desserte ferroviaire
	<ul style="list-style-type: none"> ☹ 36% de maisons construites avant 1919 et 50 % d'avant 1960 ☹ Part des logements bien isolés encore assez faible, notamment ceux des ménages précarisés ☹ Forte dépendance à la voiture (650 voitures pour 1000 habitants en 2006)
Energie renouvelable	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Prime communale pour les panneaux thermiques ☺ Potentiel éolien ☺ Etude du GAL sur la valorisation du colza, le chanvre... ☺ Plusieurs projets d'éoliennes sur le territoire ☺ 2166 ha de forêts, superficies agricoles et potentiel de biomasse élevé ☺ 380 unités photovoltaïques < 10 kva (2122 kva)
	<ul style="list-style-type: none"> ☹ En 2001, 73.9 % des 2198 logements disposaient d'un chauffage central ☹ Opposition à l'implantation d'éoliennes ☹ Peu de projets déjà actifs sur le territoire communal ☹ Assez faible demande de primes pour des panneaux thermiques (73 en 12 ans) ☹ Projet de biométhanisation abandonné

Remarques des participants

- L'atout « Bonne desserte ferroviaire » est en danger : la SNCB donne de plus en plus la priorité aux trains semi-directs, et les omnibus faisant arrêt dans la commune sont donc menacés.
- L'étude du GAL sur la valorisation du colza et du chanvre devrait donner des suites prochainement → à préciser.
- Le Collège communal a la volonté de développer une politique de l'énergie axée sur :
 - la sensibilisation des citoyens ;
 - l'aménagement du territoire et l'urbanisme, via notamment :
 - un Plan Communal de Mobilité ;
 - l'introduction de critères énergétiques pour l'octroi des permis de lotir ;
 - le développement d'un quartier durable sur la ZACC gendarmerie, avec une importante dimension énergétique (maisons basse énergie) ;
 - la participation à des projets de production énergétique ;
 - des primes ciblées sur l'isolation → pour les travaux d'isolation réalisés à partir du 1^{er} juillet, une nouvelle prime communale pourra être demandée par les Assessois en complément de la prime régionale existant à cet effet (mêmes conditions et même formulaire), et pour un montant équivalent à 20% de cette dernière.

5. Travail en sous-groupes sur les idées de projets

En sous-groupe, les participants ont été invités à analyser les idées de projets « énergie » déjà émises lors du GT Cadre de vie, mais également à faire part de leurs éventuelles autres idées. Certaines des idées issues du GT Cadre de vie ont été précisées et étoffées, d'autres ont été remises en question. Le fruit de leurs discussions est compilé ci-dessous sous forme d'ébauches de fiches-projets. Ces dernières sont plus ou moins complètes, selon l'état d'avancement des réflexions du GT : les fiches-projets 1 à 6 sont déjà relativement détaillées, tandis que les fiches-projets 7 à 10 devront sans doute être précisées.

NB : A ce stade de l'ODR, certaines rubriques des fiches-projets (« Justification », « Contribution au développement durable ») ne sont pas encore complétées ; elles le seront par la suite, notamment grâce au travail de l'auteur de PCDR.

GT ENERGIE – Fiche-projet (FP) 1

Organisation de campagnes d'information et d'actions de sensibilisation à l'éco-consommation en matière énergétique

Description

Il s'agit de multiplier les canaux et les outils de sensibilisation, en adaptant ceux-ci au public visé et en informant efficacement la population.

Diverses actions pourront ainsi être mises en place :

1.1. Diffusion d'informations quant aux services et aides existants en matière énergétique :

- au niveau communal : guidance énergétique du CPAS, écopasseur, primes, etc.
- au niveau du BEP : accompagnement des entreprises développant une stratégie de gestion environnementale (certification) ;
- au niveau de la Région wallonne : primes, services du Guichet de l'Energie, documentation existante, facilitateurs, etc.

Seront utilisés pour ce faire tous les canaux de communication disponibles et envisageables dans la commune (cf. défi Démocratie locale), et seront notamment visés les candidats bâtisseurs, afin de leur apporter aide et conseils quant à leur projet.

1.2. Diffusion de trucs et astuces en termes d'utilisation rationnelle de l'énergie, avec notamment :

- une attention particulière portée à l'organisation d'actions de sensibilisation spécifiques aux enfants dans les écoles de l'entité ;
- l'utilisation de tous les canaux de communication disponibles et envisageables dans la commune (cf. défi Démocratie locale) ;
- l'élaboration et la diffusion d'un référentiel de consommation énergétique accompagné d'un outil pratique et simple pour le suivi des consommations, permettant d'accéder à un accompagnement de l'éco-passeur pendant 1 ou 2 ans (conseils personnalisés pour la diminution de la consommation) ;
- la mise à disposition de wattmètres pour les citoyens chez l'écopasseur ;
- une sensibilisation par rapport à l'impact énergétique de l'alimentation → promotion des circuits courts ;
- etc.

1.3. Organisation d'un « circuit énergie » faisant étape dans diverses maisons basse énergie et/ou passives de l'entité (et des environs)

- avec un panel représentatif des principales technologies existantes ;
- avec possibilité d'échanger avec les propriétaires des maisons (des particuliers qui acceptent d'ouvrir leurs portes) ;

- visite à prévoir en hiver afin que le public puisse se rendre compte directement de l'efficacité des différents systèmes en terme d'isolation et/ou de chauffage ;
 - exemple de point de visite : lotissement à Durnal.
- 1.4. Organisation de jeux-concours pour motiver aux petits gestes de l'éco-consommation énergétique**
- cf. opération « Chokotoff » avec le personnel communal à Gesves
 - idée : offrir un wattmètre ou une ampoule économique aux plus méritants
- 1.5. Soutien communal aux entreprises proactives en matière énergétique**, de par leur volonté de diminuer leur consommation et/ou la nature de leur projet (ex : projet de production d'énergie verte, centrale d'achat de produits locaux en ligne avec livraison périodique, etc.)
- 1.6. Suivi des consommations énergétiques des écoles à des fins pédagogiques**
- affichage des consommations aux entrées des écoles chaque mois ou chaque trimestre, en montrant les tendances (avec gommage du facteur climat par l'écopasseur)
 - envoi des relevés mensuels/trimestriels par les directeurs à l'écopasseur
 - sensibilisation des enseignants à l'utilisation de l'outil de suivi
- 1.7. Mise en place de mécanismes de solidarité** : à l'achat d'un ou de plusieurs produits (ex : ampoules économiques), un produit offert à un ménage précarisé (via le CPAS ?)
- 1.8. Organisation d'une visite groupée (mise à disposition du transport) au(x) salon(s) de l'énergie**
- 1.9. Organisation de formations « énergie » pour les citoyens assessois**
- formation « Guide énergie » (déjà organisée mais il y a 12 ans)
 - formation en éco-conduite (y compris l'organisation/le groupement des déplacements)
- 1.10. Organisation d'une ou de plusieurs séance(s) d'information (« café de l'énergie ») ou de permanences (?) du Guichet de l'Energie** sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et les aides existantes en matière énergétique (spécialement pour les nouveaux habitants)
- 1.11. Organisation de stands « énergie » lors des manifestations dans l'entité**

Lien à faire

- Défi « Démocratie locale » - objectif « communication »

Justification

Porteur(s)

- la Commune (écopasseur)
- le CPAS (service de guidance énergétique)

Partenaire(s) éventuel(s)

- le Guichet de l'Energie
- les facilitateurs de la Région wallonne
- le BEP
- un éventuel club des entreprises de l'entité
- une ou des associations actives dans le domaine (ex : Bon...Jour Sourire)
- les écoles

Public(s) visé(s)

- les citoyens en général
- les écoles (classes de 4, 5 et 6^{ème} primaires)
- les entreprises (notamment de la ZAE La Fagne)

Contribution au DD

GT ENERGIE - FP 2

Amélioration de l'isolation des bâtiments publics et privés

Description

Différentes pistes sont envisagées :

- 2.1. **Activation des opportunités de subsides pour l'isolation des bâtiments publics**
- 2.2. **Mise en place d'un système de prêts sans intérêt par la Commune pour des travaux d'isolation (grâce à un fonds fédéral)**
- 2.3. **Organisation d'une soirée d'information illustrée (vidéos et photos) sur l'isolation des vieux bâtiments, suivie d'un accompagnement personnalisé des personnes intéressées (audit du bâtiment et recommandations + suivi par l'écopasseur)**
- 2.4. **Organisation d'une séance d'information/sensibilisation des propriétaires de logements sociaux sur l'isolation des bâtiments (à l'invitation du CPAS et de la Commune)**
- 2.5. **Mise en place d'un système de convention entre le CPAS et les propriétaires de logements** → le CPAS prend en charge les travaux d'isolation en échange de quoi le propriétaire lui garantit la location du logement pour X années (= économie à long terme pour le CPAS). Le CPAS garantit par ailleurs au propriétaire le paiement du loyer et le maintien en l'état du logement.
- 2.6. **Introduction de critères de performance énergétique dans les locations du CPAS**

Lien à faire

- FP 1

Justification

Porteur(s)

- la Commune
- le CPAS

Partenaire(s) éventuel(s)

- la Région wallonne (subsides et Guichet de l'Energie)
- l'Etat fédéral
- les propriétaires de logements sociaux

Public(s) visé(s)

- les citoyens (propriétaires)
- les propriétaires de logements sociaux
- les locataires de logements sociaux
- les services (para-)communaux

Contribution au DD

GT ENERGIE - FP 3

Création et promotion d'un Groupement d'Achat Commun (GAC) de citoyens en matière énergétique

Description

En se basant éventuellement sur le GAC existant pour le mazout, la création de ce groupement permettrait d'offrir aux citoyens intéressés des biens et services en matière énergétique à des prix attractifs :

- 3.1. Achat groupé de matériel :** vannes thermostatiques, carburants, wattmètres (bon outil de sensibilisation à la consommation des mises en veille), ampoules économiques, etc.
- 3.2. Achat groupé de travaux d'isolation :** idéalement en partenariat avec une entreprise d'économie sociale, avec préfinancement des travaux et remboursement étalé dans le temps (grâce au système de tiers investisseur et aux économies d'énergie réalisées)
- 3.3. Achat groupé de thermographies :** par zones de la commune, avec inscription préalable des propriétaires intéressés, un audit et des recommandations (astuces) par rapport aux pertes d'énergie détectées

Lien à faire

Justification

Porteur(s)

- Commune
- Groupe de citoyens

Partenaire(s) éventuel(s)

- Auditeurs énergétiques

Public(s) visé(s)

- Habitants de la commune

Contribution au DD

GT ENERGIE - FP 4

Développement d'un ou plusieurs projet(s) de biométhanisation agricole

Description

Ce projet consisterait en la création d'une ou plusieurs unité(s) individuelle(s) (pour les agriculteurs) et/ou d'un réseau de chaleur lié à une unité de biométhanisation (dans un nouveau lotissement ?).

Toutefois, de nombreuses questions subsistent quant à la faisabilité d'un tel projet :

- Comment financer les importants investissements nécessaires ?
- Comment impliquer les agriculteurs ? Et sont-ils intéressés ?
- Où mettre ces unités (→ privilégier les petites unités privées ou les réseaux de chaleur) ?
- Pourquoi le projet ayant existé à Maillen (pour le hall omnisports et quelques maisons) a-t-il été abandonné ?

C'est pourquoi la poursuite du projet dépendra des résultats d'une ou plusieurs actions à mener préalablement :

4.1. Organisation d'une séance d'information spécifique pour les agriculteurs, avec :

- des informations techniques et financières apportées par un expert ;
- la visite d'une expérience dans la région (ex : Surice) ;
- des informations sur les possibilités de subsides (nécessaires au vu de l'importance des investissements requis).

et/ou

4.2. Réalisation d'une enquête (à l'aide d'un questionnaire concis, clair, motivant et anonyme) auprès des agriculteurs de toute la commune, afin d'évaluer la faisabilité d'un tel projet. Celle-ci porterait

notamment sur leurs déchets organiques (ex : lisier) et leur motivation à participer à un projet énergétique (collectif ou individuel).

Lien à faire

Justification

Porteur(s)

- Commune
- Agriculteur(s)
- GAL Tiges et Chavées

Partenaire(s) éventuel(s)

- GAL Tiges et Chavées
- GAL Pays des Condruses (a organisé des séances d'information et visites sur la question)
- Agriculteur(s)
- Région wallonne (subsidés potentiels dans le cadre de l'appel lancé par les ministres Nollet et Di Antonio → cf. communiqué de presse en annexe 2)

Public(s) visé(s)

- Agriculteur(s)
- Propriétaires des bâtiments reliés à un éventuel réseau de chaleur

Contribution au DD

Informations complémentaires

Un groupe de Sorinois a entamé une réflexion quant à un éventuel projet de réseau de chaleur lié à une unité de biométhanisation dans le village (où trois fermes sont implantées) ; mais aucun agriculteur n'est actuellement impliqué dans la démarche.

GT ENERGIE - FP 5

Installation d'équipements peu énergivores dans les infrastructures et bâtiments communaux

Description

L'installation de certains équipements spécifiques dans les infrastructures et bâtiments communaux permettraient de réduire significativement la consommation énergétique de certaines installations. Différentes pistes sont envisagées :

- 5.1. Introduction de la domotique dans les bâtiments communaux** (notamment les écoles et les salles), avec notamment :
 - la systématisation et l'automatisation de la régulation thermostatique ;
 - l'intégration de détecteurs de mouvement et/ou de luminosité aux systèmes d'éclairage (la lumière s'éteint seule en l'absence de mouvement et/ou si la luminosité augmente).
- 5.2. Adaptation de l'éclairage des terrains de football** (avec comme problème à surmonter au préalable : la rigidité du Cahier Spécial des Charges → interpellé la RW)

Lien à faire

- FP 2 et 7

Justification

Porteur(s)

- Commune

Partenaire(s) éventuel(s)

- Ecoles
- Comités de gestion des salles
- Clubs de football
- Régie communale autonome des sports
- Région wallonne (subsidés)

Public(s) visé(s)

- Commune
- Ecoles
- Comités de gestion des salles
- Clubs de football
- Régie communale autonome des sports

Contribution au DD

GT ENERGIE - FP 6

Réalisation d'une étude sur le potentiel hydro-électrique et bois-énergie de la commune

Description

Etant donné qu'il existe peu d'informations sur le potentiel de ces deux sources d'énergie, la réalisation d'une étude est le préalable à tout éventuel projet en la matière. Cette étude devra notamment évaluer le potentiel énergétique des bois communaux et des deux anciens moulins à eau existants dans la commune (à Maibelle et Crupet).

Lien à faire

Justification

Porteur(s)

- Commune
- GAL Tiges et Chavées

Partenaire(s) éventuel(s)

- Département de la Nature et des Forêts (DNF)
- Service technique provincial (STP)
- Facilitateurs Bois-Energie et Hydro-Energie

Public(s) visé(s)

- Services communaux

Contribution au DD

GT ENERGIE - FP 7

Mise en place d'un système de contrôle de l'application réelle des mesures prévues dans le cadre de la PEB et/ou des permis de lotir

Description

Ce projet a pour objectif d'éviter que les mesures prévues par les candidats bâtisseurs dans leurs demandes de permis (sur base des critères du PEB et/ou de ceux imposés par la Commune) ne restent lettre morte. Ce contrôle se ferait via une vérification sur place pendant et/ou après les travaux. Par ailleurs, le respect de ces mesures pourrait être incité par la possibilité d'accéder à des prêts sans ou à bas taux d'intérêt pour les mettre en œuvre (avec des critères financiers adaptés).

Lien à faire

Justification

Porteur(s)

- Commune

Partenaire(s) éventuel(s)

- Architectes

Public(s) visé(s)

- Candidats bâtisseurs (particuliers et promoteurs)

Contribution au DD

GT ENERGIE - FP 8

Equiperment des bâtiments communaux avec des panneaux solaires photovoltaïques et/ou thermiques

Description

En fonction des finances communales et des opportunités de subsides, ce projet pourrait concerner notamment le hall omnisports (sur base d'une étude à réaliser) et/ou une ou plusieurs églises de l'entité (lesquelles offrent un potentiel de surface de toiture à valoriser). Il n'est toutefois pas considéré comme prioritaire par rapport aux besoins des bâtiments en termes d'isolation.

Lien à faire

- FP2

Justification

Porteur(s)

- Commune

Partenaire(s) éventuel(s)

- Région wallonne (subsides)
- Fabriques d'église

Public(s) visé(s)

- Commune et services para-communaux éventuellement concernés
- Citoyens

Contribution au DD

GT ENERGIE - FP 9

Développement d'éoliennes (avec une éventuelle participation communale)

Description

Ce projet nécessite une réflexion préalable. S'agissant d'une « obligation » découlant de politiques régionales, la commune a peu de maîtrise en la matière et devra se conformer au Cadre éolien qui sera défini pour la Wallonie. Mais le développement d'éoliennes suscite l'opposition de nombreux citoyens, et il sera donc important qu'un éventuel projet en la matière apporte une réponse à plusieurs questions importantes :

- Quel rôle pour la Commune dans un tel projet ? Pour quels investissements et quels bénéfices ? Il est par exemple possible pour la Commune d'être à la fois producteur et distributeur, auquel cas elle pourrait s'alimenter directement moyennant une infrastructure adaptée.
- Quelles conditions en termes d'éloignement minimal des habitations les plus proches ? Celles-ci devraient être strictes et suivre un principe de précaution (avec un éloignement minimal de 450m ?).
- Comment éviter tout impact sur l'activité touristique et sur la mise en valeur des sites classés ?

Lien à faire

Justification

Porteur(s)

- Commune
- Promoteur

Partenaire(s) éventuel(s)

- Commune
- Citoyens

Public(s) visé(s)

Contribution au DD

GT ENERGIE - FP 10

Création de réseaux de chaleurs dans les nouveaux lotissements où la densité de l'habitat sera favorisée

Description

La priorité devant systématiquement être donnée au caractère « basse énergie » des nouvelles constructions, la pertinence des projets de réseaux de chaleur devra être évaluée au cas par cas en fonction des besoins et des coûts.

Lien à faire

- FP 5

Justification

Porteur(s)

- Promoteurs

Partenaire(s) éventuel(s)

- Commune
- Région wallonne et facilitateurs

Public(s) visé(s)

- Candidats bâtisseurs et acquéreurs

Contribution au DD

Informations complémentaires

Exemple d'expérience intéressante à Fribourg.

Outre cette série de projets pour l'avenir de la commune, certaines idées de projets évoquées lors de la réunion du GT Cadre de vie sont en réalité déjà programmées ou en cours. Elles ont été commentées par les membres du GT Energie, mais ne feront donc pas l'objet de fiches-projets dans le PCDR :

PROJETS DÉJÀ EN COURS

- **Aides (primes) à l'isolation des maisons individuelles** → cf. point 4.2. (la population en sera informée via le bulletin communal, le site internet et les services communaux une fois la décision du Conseil communal approuvée par la tutelle régionale). Mais selon certains participants, le système des primes pose deux problèmes :
 - il faut d'abord faire les travaux ;
 - impact important sur les finances publiques → aller vers des systèmes d'incitants avec un impact économique équilibré pour le pouvoir public et pour le bénéficiaire (≠ système de subsidiation des panneaux photovoltaïques).
- **Assortir les permis de lotir de conditions de performance énergétique** → cf. point 4.2. Quelques points à prendre en compte :
 - veiller à ne pas rendre l'habitat inaccessible pour le public jeune et le public à faible revenu;
 - privilégier l'habitat jumelé.
- **Développement d'éco-quartiers en profitant de l'opportunité offerte par les ZACC** → cf. point 4.2. (étude commandée par la Commune au BEP pour le développement d'un quartier durable avec mixité du logement à la ZACC Gendarmerie) → s'inspirer des expériences des pays nordiques.
- **Elaboration d'un cadastre énergétique des habitations privées et des bâtiments publics avec publication annuelle des consommations (sur base volontaire)** → cf. point 4.1. (cadastre énergétique des bâtiments publics par l'écopasseur + cadastre partiel et progressif des bâtiments privés à travers la réglementation sur la Performance Énergétique des Bâtiments - PEB) → deux sous-groupes sur trois ont jugé qu'il n'était pas pertinent/réaliste d'aller plus loin concernant un cadastre énergétique des habitations privées. Une alternative pourrait être de réaliser un cadastre énergétique global pour la commune.

PROJETS REMIS EN QUESTION

- **Inciter à la pose de panneaux solaires pour toute nouvelle construction** → jugé non pertinent par deux des trois sous-groupes (déjà beaucoup d'aides à ce niveau et pas du ressort du pouvoir communal) ; mais deux idées ont été émises : sensibiliser les architectes à la question et encourager les toits pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques (avec une orientation optimale).

PROJETS CORRESPONDANT A D'AUTRES DÉFIS OU THÉMATIQUES

Défis Economie et/ou Socio-culturel

- **Réalisation d'un audit communal sur les églises de l'entité et réaffectation d'une ou plusieurs d'entre elles**
 - Au vu du rapport entre leur coût important (171.000 €/an, notamment du fait d'une consommation énergétique importante) et le nombre très réduit d'utilisateurs (environ 350 personnes)
 - Idées de réaffectation/d'utilisation : grande salle multimédia, gîtes, marchés couverts
 - Problème : trouver un acquéreur en cas de vente

Défi Cadre de vie

- **Développement d'une politique du logement**
- **Création de logements publics basse énergie ou passifs**
- **Mise en place de mécanismes de solidarité en termes de mobilité** (ex : système des Voitures À Plusieurs – VAP – à Profondeville)
- **Amélioration de la desserte des villages de l'entité par les TEC** (un bus vers la gare le matin et le soir pour les navetteurs)
- **Amélioration du réseau de sentiers dans l'entité (mobilité douce)**

Défi Démocratie locale

- **Amélioration de l'information et de la communication quant aux services et aides existants**
 - Meilleure utilisation du bulletin communal
 - Développement du site internet communal (avec la possibilité pour le citoyen de recevoir par mail des informations sur certaines thématiques choisies)
 - Pose de panneaux informatifs à des endroits clés de la commune (ex : parc à conteneurs, le long de certaines routes, dans les villages, etc.)
 - Mise à disposition d'informations dans les salles d'attente de la Maison communale, des médecins, coiffeurs, etc.

6. Les priorités

En fin de soirée, les trois sous-groupes ont été invités à identifier les projets qu'ils considéraient comme prioritaires pour l'entité en termes énergétiques. Voici les projets qui sont ressortis de cet exercice (sans ordre d'importance) :

- **FP 1 – Organisation de campagnes et d'actions de sensibilisation à l'éco-consommation en matière énergétique**

Concernant cette FP, trois actions sont estimées particulièrement importantes :

 - 1.1. Diffusion d'informations quant aux services et aides existants en matière énergétique
 - 1.2. Diffusion de trucs et astuces en termes d'utilisation rationnelle de l'énergie (avec une attention particulière portée à l'organisation d'actions de sensibilisation spécifiques aux enfants dans les écoles de l'entité)
 - 1.3. Organisation d'un « circuit énergie » faisant étape dans diverses maisons basse énergie et/ou passives de l'entité (et des environs)
- **FP 2 – Amélioration de l'isolation des bâtiments publics et privés**
- De manière transversale → **réalisation d'audits énergétiques à différents niveaux** :

- action 2.3. : Organisation d'une soirée d'information illustrée (vidéos et photos) sur l'isolation des vieux bâtiments, suivie d'un accompagnement personnalisé des personnes intéressées (audit du bâtiment et recommandations + suivi par l'écopasseur)
 - action 3.3. : Achat groupé de thermographies
 - défis Economie et/ou Socio-culturel : réalisation d'un audit communal sur les églises de l'entité et réaffectation d'une ou plusieurs d'entre elles
- **FP 4 – Développement d'un ou plusieurs projet(s) de biométhanisation agricole**
 - **FP 9 – Développement d'éoliennes (avec une éventuelle participation communale)**
Attention : il n'existe toutefois pas de consensus au sein du GT à ce sujet (opposition de nombreux citoyens).

7. Les suites

Le fruit du travail du GT Energie sera transmis à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), dont le rôle sera de :

- vérifier la cohérence des propositions des différents GT avec la stratégie de développement ;
- envisager la faisabilité technique et financière des projets esquissés par les GT ;
- compléter, préciser, amender ces projets si nécessaire ;
- prioriser les projets.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à :

- *consulter le site internet de la Commune (www.assesse.be) et la page Facebook de l'ODR (www.facebook.com/assesse.odr)*
- *contacter la FRW : Geoffrey LIGOT - g.ligot@frw.be - 083/67 02 60*



Merci pour votre participation !